

EXTRACTS FROM  
ADDRESS BY DR. P J HILLERY, PRESIDENT OF THE PAUL FINET FOUNDATION,

3 October 1975,

in Luxembourg.

Your Excellencies,

Ladies and Gentlemen,

Our Foundation has been in existence for ten years now. It was formed by the High Authority of the European Coal and Steel Community and named in tribute to its former President Paul Finet, who died on 18 May 1965.

To mark the significance of this tenth anniversary we decided to invite as our guests today a number of Paul Finet scholarship holders. They have been chosen on merit and are welcome among us as representatives of the many thousands of young people who have been helped by the existence of this Foundation to continue their studies.

As the Paul Finet Foundation is a public body under Luxembourg law we also wanted the Luxembourg Government to share in this commemoration and I am therefore most privileged to welcome....

/...

I am particularly glad to welcome my friend and colleague, Ambassador Borschette, a distinguished citizen of Luxembourg and Member of the Commission of the European Communities.

Finally, I should like to greet the heads of our various national and regional centres. Through the work of the centres the Foundation's Secretariat has been helped greatly originally in pursuing the objectives set/by the High Authority. I know, however, that Monsieur Le Directeur-General Vinck intends to indicate our appreciation in a less formal way when he addresses us later.

When I was appointed Commissioner for Social Affairs, it was a pleasure and privilege to learn that I would be, ex officio, President of this Foundation.

Paul Finet was and will always be a shining example of kindness, iron will and disinterested endeavour. He started work as a mechanic, learning his trade at the work-bench, Climbing many career ladders in a lifetime of hard work/<sup>he</sup> became President of the High Authority of the European Coal and Steel Community. His interest in trade unionism began at the grass-roots, leading eventually to election as President of the International Confederation of Free Trade Unions. In that capacity Paul Finet chaired the governing body and the annual conference of the International Labour Organisation.

/...

When the trade union organisations were anxious to have a part in the operation of the first European Community, namely the ECSC, they found ready listeners in Jean Monnet and his team. The workers' objective was direct representation within the Executive, so that they could take an active part in drawing up and launching the economic and social policy of the Six. I understand and respect their determination to have a say in what were to be the first moves towards the building of a united Europe. They believed, as their successors today believe, that the process of European integration must be seen to be in the interest of all the peoples of Europe. The existence of a strong trade union movement is a major instrument in defending the rights and promoting the welfare of millions of working men and women whose opinions often carry less weight than they should in a democratic society.

Happily this initial insistence where the Coal and Steel Community was concerned met with success and set an important precedent for consultation and participation which is still evolving in the Communities today. The story of the development of European trade unionism and of pioneers such as Paul Finet is a fascinating one and I regret never having had the opportunity to meet him. I feel sure, however, he would have taken a particular interest in the role today's trade unionists have played

in trying to concentrate the Community's attention on the massive unemployment which is perhaps the most serious challenge the Community has ever had to face.

The most recent European Council meeting gave a favourable reception to the idea of a tripartite conference, requested by the European Trade Union Confederation, in which Ministers of Economic Affairs and Labour would take part, and invited the Commission to prepare appropriate proposals. That preparation is now well under way and the decision to convene this conference has helped to mobilise the Community's consultation machinery. The Tripartite Conference has been integrated into the working schedule of the Council of Ministers and the European Parliament has decided that it must play a role in analysing the economic and social aspects of the current crisis. A statement from the Commission is expected to open a major debate in this month's session of the European Parliament. These are welcome developments and I am glad to have had this opportunity to repeat my view that the Community would benefit greatly from the creation of a general framework for ensuring permanent dialogue between governments, the Community institutions and the social partners. The discipline of such a partnership would help to achieve the integration of economic and social thinking that I believe to be essential to any diagnosis of present difficulties.

This digression began with my recalling the early attempts of trade unionists to be represented in the working of the Coal and Steel Community. In due course the designation of a workers' representative in the High Authority was achieved. Other important social objectives realised<sup>at</sup> the start of the first European Community should also be mentioned:

- the representation of workers in all consultative bodies as well as the direct contact with the High Authority;
- the possibility of actions in the field of research on safety and occupational illness;
- the free movement of labour;
- obstacles to the use of wages as a means of competition;
- the first mixed committees were born, creating thus the possibility to negotiate at European level - a move that inspired eventually the building of housing for workers.

EXTRAITS DE

L'ALLOCUTION DE M. P.J. HILLERY, PRESIDENT DE LA FONDATION PAUL FINET

LUXEMBOURG, le 3 octobre 1975.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Voici maintenant dix ans que notre fondation existe. Elle a été instituée par la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en hommage à la mémoire de Paul Finet, son ancien président, décédé le 18 mai 1965.

Pour donner un éclat particulier à ce dixième anniversaire, nous avons décidé d'inviter à notre réunion d'aujourd'hui un certain nombre de jeunes boursiers. Ils ont été choisis parmi les plus méritants et nous saluons à travers eux les nombreux jeunes qui ont été aidés dans la poursuite de leurs études par l'existence de cette fondation.

Nous avons voulu associer à notre commémoration le gouvernement du siège de notre institution - en effet, la fondation Paul Finet est un établissement d'utilité publique, de droit luxembourgeois - et j'ai le grand honneur de saluer .....

Je suis particulièrement heureux de voir parmi nous mon ami et collègue, Monsieur l'ambassadeur Borschette, citoyen éminent du Luxembourg et membre de la Commission des Communautés européennes.

Enfin, je voudrais saluer les responsables des différents centres nationaux et régionaux. Grâce au travail des centres, le secrétariat de la

fondation a été grandement aidé dans la poursuite des objectifs qui lui ont été assignés initialement par la Haute Autorité. Mais je sais que Monsieur le directeur général Vinck a l'intention d'exprimer notre appréciation de façon moins formelle lorsqu'il s'adressera à nous tout à l'heure.

Quand j'ai été nommé membre de la commission responsable des affaires sociales, j'ai été très heureux d'apprendre que je serais d'office président de la fondation Paul Finet.

Paul Finet fut et demeure un parfait exemple de bonté, de volonté et d'effort désintéressé. Il débuta comme mécanicien, apprenant son métier sur le tas, et gravit tous les échelons au cours d'une vie laborieuse, pour la couronner comme président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Partant du syndicalisme de base, il aboutit à une situation chargée de lourdes responsabilités, celle de président de la confédération internationale des syndicats libres, et en cette qualité, il a présidé le conseil d'administration et la conférence annuelle du bureau international du travail.

Lorsque les organisations syndicales luttèrent pour éviter d'être tenues à l'écart du fonctionnement de la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier, elles ont trouvé auprès de Jean Monnet et de son équipe une oreille complaisante. L'objectif des travailleurs était d'être directement représentés au sein de l'exécutif afin de prendre une part active à l'élaboration et à l'application de la politique économique et sociale des Six. Je comprends et je respecte leur volonté déterminée d'avoir leur mot à dire dans ce qui allait être les premiers efforts en vue de la construction d'une Europe unie. Ils étaient convaincus, comme leurs successeurs le sont aujourd'hui, de l'intérêt que présente le processus d'intégration européenne pour tous les peuples de l'Europe. L'existence d'un mouvement syndicaliste fort est un instrument majeur pour la défense des droits et la promotion du bien-être de millions de travailleurs, hommes et femmes, dont les opinions ont souvent moins de poids qu'elles ne le devraient dans une société démocratique.

Heureusement, cette insistance initiale vis-à-vis de la Communauté du charbon et de l'acier a été couronnée de succès, elle a créé un précédent en matière de consultation et de participation et l'évolution se poursuit dans les Communautés d'aujourd'hui. L'histoire du développement des syndicats européens et des pionniers tels que Paul Finet est fascinante et je regrette de n'avoir jamais eu l'occasion de le rencontrer. Je suis convaincu cependant qu'il aurait été particulièrement intéressé par le rôle que les syndicalistes d'aujourd'hui ont joué pour essayer de concentrer l'attention de la Communauté sur le chômage massif qui est peut-être le défi le plus grave que la Communauté a jamais eu à relever.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil européen a accueilli favorablement l'idée d'une conférence tripartite, demandée par la confédération européenne des syndicats, à laquelle participeraient les ministres des affaires économiques et du travail et il a invité la Commission à préparer des propositions dans ce sens. La préparation est désormais bien avancée et la décision de convoquer cette conférence a aidé à mobiliser le mécanisme de consultation de la Communauté. La conférence tripartite a été insérée dans le calendrier du Conseil de ministres et le Parlement européen a décidé qu'elle doit jouer un rôle dans l'analyse des aspects économiques et sociaux de la crise actuelle. Une déclaration de la Commission devrait ouvrir un débat important lors de la session de ce mois au Parlement européen. Ces développements sont heureux et je me réjouis d'avoir cette occasion de répéter mon point de vue selon lequel la Communauté profiterait largement de la création d'un cadre général permettant d'assurer un dialogue permanent entre les gouvernements, les institutions de la Communauté et les partenaires sociaux. La discipline imposée par un tel cadre favoriserait la réalisation de l'intégration des idées en matière économique et sociale dont je pense qu'elle est essentielle à tout diagnostic de nos difficultés actuelles.

Je me suis lancé dans cette digression lorsque je rappelais les premières tentatives des syndicalistes visant à être représentés dans l'action de la Communauté du charbon et de l'acier. En dehors de la désignation d'un



représentant des travailleurs à la Haute Autorité, il convient de mentionner d'autres acquis importants qui ont été obtenus au début de la première Communauté européenne :

- la représentation des travailleurs dans toutes les enceintes consultatives ainsi que le contact direct avec la Haute Autorité;
- la possibilité d'actions dans le domaine de la recherche sur la sécurité et les maladies professionnelles;
- la libre circulation des travailleurs;
- l'empêchement d'utiliser les salaires comme moyen de concurrence;
- les premières commissions mixtes sont nées, créant ainsi la possibilité de négocier sur le plan européen, ce qui a permis de développer la grande action de construction de logements ouvriers.